

communication entre tous les groupes. Il existe cependant de grandes différences culturelles et philosophiques entre les cultures occidentale et orientale, lesquelles peuvent donner lieu à une interprétation différente de la liberté d'expression. Les Occidentaux peuvent ne pas percevoir de la même façon que les Orientaux des concepts comme la liberté de la presse, la démocratie et le bon gouvernement.

4. Le Canada ne devrait pas promouvoir avec trop de vigueur la liberté d'expression et l'ouverture des médias en Asie-Pacifique compte tenu, notamment, de ses propres faiblesses dans le domaine des droits de la personne (droits des autochtones) et de la concentration des médias au pays. Plutôt que d'imposer un « modèle de conduite canadien », il devrait avoir recours à la « diplomatie tranquille ».

5. *La technologie des communications est un outil*, et les gouvernements totalitaires tenteront, par exemple, de contrôler les logiciels de filtrage des médias et d'Internet. Le recours à la diplomatie tranquille peut entraîner des changements d'attitudes au sommet et encourager les populations à exiger des changements. La technologie employée doit correspondre aux buts visés.

6. Avant de formuler des politiques, il faut se poser un certain nombre de *questions difficiles*. Par exemple, si notre environnement multiculturel nous tient réellement à coeur et si nous en sommes vraiment fiers, comment peut-on justifier l'omniprésence, dans les grands médias, des personnes de race blanche et de leurs valeurs? Où sont les immigrants hautement qualifiés, compétents et déterminés que nous invitons au Canada et dont il est question dans les politiques publiques? Devrions-nous nous attendre à ce que les pays d'Asie-Pacifique encouragent et permettent l'existence de médias subversifs et alternatifs alors que le contenu et le style de notre propre presse sont surtout le reflet de la culture dominante?

7. Les réponses à ces questions indiquent qu'il conviendrait d'adopter une « *approche fondée sur le développement* » et reposant sur la collaboration avec les populations pour ce qui est de la détermination des besoins, de la formulation des politiques et de la prestation d'aide.

8. En ce qui a trait aux grands objectifs de la politique étrangère, s'il s'agit de promouvoir les *valeurs canadiennes* et de sensibiliser davantage la communauté